



## **Compte rendu Comité des Affaires Maritimes et Portuaires Saint Vaast la Hougue**

La municipalité de Saint Vaast a souhaité mettre en place un Comité des Affaires Maritimes et Portuaires pour faire le point, de façon périodique, sur l'ensemble des activités pêche et plaisance du port.

La première réunion de mise en place de ce Comité a eu lieu de 24 Juin 2014, à 18h00, salle du Conseil à la mairie de Saint Vaast.

Cette réunion s'est tenue sous la direction de Gilles AUGER, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux affaires maritimes et portuaires, représentant de la municipalité au Conseil Portuaire et membre du Conseil d'Administration de la SPL.

Etaient présents :

- Mme NOEL Françoise, directrice de la SPL
- Mme XXX, élue
- Mr AUGER Gilles, élu et administrateur
- Mr CLOLUS Jean Claude, président des pêcheurs de loisirs (PLMVS)
- Mr DADURE Jacques, président association bateaux traditionnels (ASVBT)
- Mr DOUCET Gilbert, élu liste 2
- Mr HOLE Claude, représentant le Yachting club (YCSV)
- Mr LEPETIT Guy, élu liste 3
- Mr LETERRIER Joël, intervenant extérieur
- Mr LOIT, intervenant extérieur
- Mr NOEL Rémy, président de la station de sauvetage (SNSM St Vaast)
- Mr PERROT Alain, président du Club de Voile (CNBSV)
- Mr POIROT Lucien, président de l'Association des Usagers du Port (AUPPSV)

Ce Comité devrait avoir pour but de mettre en place un moyen de communication entre les élus et les représentants des différents acteurs du Port. Pour ce premier exercice la réunion est entièrement ouverte et chacun pourra s'exprimer sur les sujets de son choix.

Thèmes abordés :

### Accueil des Visiteurs Plaisanciers

- nécessite la mise en place de moyens en personnel et en matériel donc de financement
- il n'y a pas eu de remplacement pour départ à la retraite
- un équilibre financier atteint avec peine
- trouver un mode de régulation à l'entrée du port
- acquisition d'un logiciel avec détecteur pour l'évaluation en instantané des places libres ?

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





### Surveillance du Port

- devis en cours pour l'installation de caméras entre la zone technique et la Marina
- 3 devis dont celui de la société ayant équipé Granville, Ouistreham
- en attente de validation du Conseil d'Administration de la SPL
- choix de l'entreprise à effectuer
- les objectifs étant la protection contre les vols et les nombreuses incivilités sur l'ensemble des installations

### Propreté du bassin

- de nombreux objets flottants provenant là aussi d'incivilités, poches à moules, bidons, bacs, bouteilles
- gas oil, certains mettant en cause le nombre grandissant de jerricans circulant sur les pontons
- nettoyage des poissons sur les pontons

### Utilisation des cales de mise à l'eau

- quels moyens de contrôle à mettre en place ?
- utilisation abusive de la cale des Chantiers Bernard qui est une cale de mise à sec
- problèmes de stationnement des remorques
- aménagement d'emplacements de stationnement des remorques et de mise en attente des zodiacs

### Conseil Portuaire

- Clupp non fonctionnel, pas de réunion depuis 2010
- non assiduité des certains membres élus du Clupp au Conseil Portuaire
- certains membres élus peu représentatifs des plaisanciers
- demande d'attribution d'un siège, à l'AUPPSV, refusé par le Conseil Général
- promesse d'une réunion du Clupp en fin d'année 2014
- aux diverses associations de faire le nécessaire pour faire élire un de leur membre en Novembre 2015
- les comptes rendus du Conseil Portuaire sont maintenant accessible sur un site du Conseil Général
- le compte rendu de Novembre 2013 est incomplet et ne comporte pas les points principaux de l'ordre du jour

### Ecole de Voile

- rien n'est fait pour les nouveaux bâtiments
- remise à plat complète du dossier

### Mole feu rouge

- remise en peinture à effectuer
- utilisation abusive comme plongeoir, attention aux dangers que cela comporte en particulier lors de passage des navires

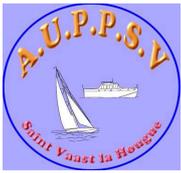
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





### Bateaux oubellés

- jugement en cours pour l'un des 2 bateaux se trouvant dans la cale de Chantiers Bernard
- opération Burano non résolue, travaux non payés, en cours de déchéance de propriété
- quelques bateaux de plaisanciers, les AOT sont régulièrement acquittées
- l'existence d'un port à sec serait une solution pour ces bateaux délaissés

### Animation hivernale

- regroupement des bateaux traditionnels autour des pontons A et B durant l'hiver sous forme d'exposition, 15 bateaux
- accueil dernier trimestre des bateaux en provenance de Grandcamp pendant le dévasement du port

### SPL

- comporte actuellement 2 ports, St Vaast et Port Bail
- à terme devrait gérer les 14 ports départementaux
- il faudra veiller à ce que certains ports ne soient pas défavorisés par rapport à d'autres
- un plan d'investissement à long terme doit être élaboré d'ici la fin de l'année

### Investissements pêche

- de gros investissements ont été réalisés, extension jetée, poste de pesée, poste gas oil
- pas d'investissement de même volume dans le futur
- centre de débarque doit être opérationnel en fin 2014 sous la responsabilité de la commune
- probable exploitation du centre par la criée de Cherbourg
- nettoyage de la cale des Chantiers Bernard à envisager car recouverte de vase dans sa partie basse
- carénage toléré car non conforme à la réglementation, extraction des produits toxiques
- le nettoyage des quais est toujours effectué par la Spl
- quais encombrés par les appareils de pêche, filets et déchets
- lieu de stockage à trouver

### Investissements port

- rejointoiement intérieur des quai à effectuer, coût 600 k€

### Dévasement Port Bail

- opération prioritaire pour Port Bail
- projet d'arrêté préfectoral en cours
- rejet au large autorisé (possibilité de récupération du sable par entreprise, produit propre)
- coût 350 k€ non provisionné, financement à envisager, subvention ou emprunt
- opération à réaliser tous les 7 ans
- doit être considéré comme du fonctionnement
- réalisation Février 2015, durée 2 mois

### Dévasement St Vaast

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- 30 000 m3 à extraire
- bathymétrie effectuée
- réalisation des travaux pas avant 2016
- stockage à terre à envisager

Natura 2000

- quelques modifications déjà envisagées mais pas de triomphalisme
- actions des associations de pêcheurs auprès de l'AMP et la DREAL
- prochaine réunion Septembre 2014

**Prochaine réunion Septembre 2014**

**Ordre du jour : Bilan plaisance été 2014**

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

